

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE**

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU JEUDI LE 18 DÉCEMBRE 2012**

Tenue à la salle du conseil municipale
au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :
Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :
Monsieur Fernand Laplante, conseiller,
Monsieur Denis Brisebois, conseiller
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller
Monsieur Aimé Loranger, conseiller
Monsieur Mario Noël, conseiller
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Huguette St-Pierre Beaulac.

Était également présente:
Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :
Aucun

1. Adoption de l'ordre du jour

255-12-2012 Il est proposé par Jean-Marc Ménard,
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2. Paiement de la facture de DJL

ÀTENDU QUE DJL utilise son droit de recours pour les travaux exécutés sur le 1^{er} rang Ouest, une expertise sur les enrobés bitumineux a été fait par le Laboratoire LVM.

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu le 18 décembre 2012 avec les représentants DJL et les élus afin d'évaluer l'expertise du Laboratoire LVM et de fixer la pénalité relative aux travaux exécutés par DJL suite à cette analyse.

256-12-2012 Il est proposé par M Gilbert Grenier, appuyé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de mandater Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire à négocier une entente de paiement suite aux recommandations des conseillers.

2. Formation service d'incendie, RCR;

257-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la formation pour le renouvellement des cartes de RCR au montant de 40\$ par pompier.

3. Résolution : Fermeture et abolition d'une partie du chemin du 1^{er} rang Est;

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Sainte-Christine désire aménager un rond de virage à l'extrémité du 1^{er} Rang Est (lot 2 330 014) ;

Considérant que cet aménagement va nécessiter l'acquisition d'une partie du lot 2 326 533 appartenant à Monsieur Roland SAINT-AMOUR et Madame Paulette GOSSELIN ;

Considérant que la partie du lot 2 330 014 qui se situera à l'Est du rond de virage ne sera plus requise à des fins d'utilité publique ;

Considérant qu'en vertu des articles 66 et 248 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité locale a compétence en matière de voirie et peut procéder par résolution en cette matière;

258-12-2012

En conséquence, il est proposé par M. Aimé Loranger, secondé par M. Denis Brisebois et unanimement résolu

- que le conseil ferme et abolisse comme chemin public municipal, la parcelle de terrain identifiée à la description technique préparée par l'arpenteur-géomètre Daniel JODOIN, dossier GBY10100850, minute 13996, dont les copies sont versées aux archives de la municipalité;
- que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente.

4. Résolution : Cession de parcelle désaffectée;

La résolution 246-12-2012 a été adoptée à la séance régulière du 3 décembre 2012. Donc cette résolution n'avait pas à être réadoptée en date du 18 décembre 2012.

5. Paiement facture Groupe XYZ Civitas pour la fermeture du 1^{er} rang Est;

259-12-2012

Il est proposé par M. Denis Brisebois et appuyé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 6 199.07\$ taxes incluses pour les modifications apportées au 1^{er} rang Est.

6. Mandater un notaire et autorisation à signer les documents pour procéder aux échanges de terrain avec M. Rolland St-Amour et Paulette Gosselin;

260-12-2012

Il est résolu par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité, que Mme Huguette Saint-Pierre Beaulac et Mme Caroline Lamothe soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Christine tous les documents relatifs au remplacement des lots 2 326 533 et 2 330 014, devant créer les lots 5 038 526 à 5 038 529 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, Province de Québec, le tout tel que montré au plan préparé par Monsieur Daniel Jodoin, arpenteur-géomètre en date du 8 juin 2012, portant le numéro 14002 de ses minutes, dossier numéro GBY10100850. Cette opération cadastrale est effectuée dans le cadre de l'aménagement d'un rond de virage à l'extrémité du 1^{er} rang Est.

Que Mme Huguette Saint-Pierre Beaulac et Mme Caroline Lamothe soient autorisées à signer pour et au nom de la

municipalité de la Paroisse de Sainte-Christine, les documents précités.

7. Entériné la dépense pour le nettoyage d'urgence de la station de pompage par Vaccum DL

261-12-2012 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la dépense pour le nettoyage d'urgence de la station de pompage par Vaccum DL.

8. Paiement des honoraires professionnels de Monty Coulombe

262-12-2012 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture # 72275 de Monty-Coulombe au montant de 423.40\$ taxes incluses.

9. Terrain de la caserne

263-12-2012 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité de permettre l'utilisation du terrain de la municipalité adjacent au restaurant pour que le restaurateur puisse effectuer la fête des neiges. La municipalité se décharge de toutes responsabilités s'il y a un accident. Les assurances seront à la responsabilité des organisateurs de cet événement.

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

264-12-2012.1 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 11h05

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse